

L'avortement au Bac : les élèves réclament leurs copie

Article rédigé par *Genethique.org*, le 08 juillet 2005

Le médiateur de l'Éducation nationale a reconnu avoir reçu "environ 1000 mails" de protestation concernant l'épreuve scientifique du baccalauréat de première L qui demandait "de dégager des arguments en faveur de l'autorisation légale de l'IVG en France et d'argumenter l'idée selon laquelle l'avortement n'est pas considéré comme un moyen de contraception".

Notons que le médiateur a traité 10 % de plaintes de plus que l'année dernière, soit 5500. Il reconnaît qu'il aurait été "souhaitable" de ne pas poser cette question pour éviter toute polémique : "Le sujet me paraît plus sociétal que scientifique mais l'inspection générale a tranché : c'était au programme."

La Fondation Jérôme-Lejeune a annoncé que les candidats allaient réclamer leur copie pour vérifier la correction. Les élèves qui n'ont pas pris ce sujet feront de même par solidarité avec leur camarade afin de manifester démocratiquement leur opposition à l'enseignement idéologique dispensé par l'Éducation nationale dans ces matières. "Comme l'Éducation nationale s'est trompée dans le choix du sujet, les élèves craignent qu'elle se trompe aussi dans la correction" explique la Fondation. Elle reçoit quotidiennement des témoignages d'élèves qui ont du faire face à ce sujet et de professeurs "dégoûtés" de cette manipulation des esprits à l'occasion d'un examen.

Ainsi, un élève témoigne-t-il : "Face à mon sujet, j'ai été scandalisé, exaspéré mais surtout désespéré : que faire ? J'ai tout de suite pensé à ne pas répondre pour "raisons éthiques et personnelles"[...] mais ne nous a-t-on pas "martelé" que le bac est primordial, essentiel qu'on doit le réussir, qu'il y va de notre avenir professionnel ?"

"Comment peut-on oser violer la conscience de nos enfants à ce point ?" s'interroge un journaliste : "Toutes les femmes qui avortent en subissent des traumatismes profonds, c'est véritablement un fléau de notre société."

Ainsi témoigne sur le site Internet de la Fondation de service politique une femme qui a subi un avortement à 18 ans. À l'époque, elle pensait que la loi Veil était un grand progrès mais "la réalité vécue de l'IVG et des années de souffrance en raison de ce choix m'ont amenée à totalement réviser mon avis". "Les adolescentes d'aujourd'hui ont le droit d'être mieux informées que je ne l'ai été sur la réalité des dommages physiques, psychologiques, émotionnels et spirituels d'une IVG" explique-t-elle. "Mon avortement représente le moment le plus triste de ma vie. Je ne comprends donc pas pourquoi l'Éducation nationale promeut l'IVG par un tel sujet au lieu d'aider les adolescents à réfléchir sur les conséquences dramatiques et irréversibles de l'avortement" conclut-elle.

(c) Genethique.org

Sources : Le Figaro (Marie-Estelle Pech) 05/07/05 ; La Croix 06/07/07/05 ; Le Courrier de la Mayenne 23-29/06/05 ; Le Pèlerin 30/06/05 ; www.libertepolitique.com, 29/06/05.

> COMMENT RECLAMER SA COPIE DU BAC : nos conseils

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>